



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Vaucluse

## FICHE DE POSTE

<b>Intitulé du poste : Conseiller(e) Pédagogique adjoint à l'IEN</b> <b>CIRCONSCRIPTION BOLLENE</b>	
<b>Rattachement administratif :</b> Circonscription de BOLLENE	<b>Texte de référence :</b> Circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015
<b>Quotité :</b> temps complet  Les enseignants exerçant les fonctions de conseiller pédagogique dans le premier degré sont totalement déchargés de leur service d'enseignement. Le service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires, soit 1607 heures. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.	<b>Indemnités / remboursement de frais :</b>  27 points de NBI, Indemnité de fonction et remboursement des frais de déplacement.  indemnité REP : 1883
<b>Procédure de recrutement :</b> Etude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu	<b>Conditions :</b> titre exigé : CAFIPEMF
<p>Le conseiller pédagogique est un collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité hiérarchique.</p> <p>Les missions du conseiller pédagogique du premier degré sont principalement d'ordre pédagogique. Elles s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.</p> <p>Dans chacun de ces champs, le conseiller pédagogique effectue des tâches dont l'ampleur, la diversité et les modalités dépendent de son contexte d'exercice.</p> <p>Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur polyvalent qui exerce ses fonctions sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription, dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la circonscription arrêté par l'inspecteur chargé de la circonscription, dont il reçoit une lettre de mission.</p> <p>Le conseiller pédagogique assure l'accompagnement professionnel des enseignants et des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement, des projets d'école, des politiques nationales et académiques ainsi qu'à l'accompagnement des évolutions de la politique éducative. Il aide les équipes à identifier les besoins des élèves et à construire des réponses pédagogiques adaptées. Il situe son action au service d'une meilleure réussite de tous les élèves et de l'analyse des résultats des évaluations nationales, de la continuité des enseignements et des parcours des élèves, ainsi que le renforcement de l'efficacité des pratiques d'enseignement. Il aide les enseignants à analyser leurs pratiques professionnelles en leur faisant bénéficier de son expertise pédagogique et didactique. Il favorise la mutualisation et le travail en équipe des enseignants dans l'accompagnement des innovations et des résultats des recherches didactiques et pédagogiques. Il contribue à la production de ressources pédagogiques à destination des enseignants. Il concourt à l'organisation des actions de formation continue des enseignants qui peuvent prendre la forme de regroupements à différentes échelles et selon différentes modalités qui s'enrichissent des outils numériques.</p> <p>Il s'engage lui-même dans un parcours personnel de formation continue pour conforter et étendre ses champs d'expertise.</p>	

**Compétences attendues :**

- Savoir rendre compte et faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse
- Maîtriser les outils d'évaluation, les nouvelles technologies et les outils collaboratifs de formation à distance
- Savoir conduire des entretiens professionnels
- Concevoir et animer des actions de formation à destination d'un public adulte
- Être capable d'articuler savoirs théoriques et pratiques pédagogiques
- Posséder le cadre éthique et déontologique nécessaire à l'exercice des missions dévolues à ce poste
- Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté
- Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale
- Disposer de qualités relationnelles et d'adaptabilité
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation
- Faire preuve d'une grande disponibilité et de qualités relationnelles

**Connaissances :**

- Connaître le système éducatif et ses enjeux
- Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et dans tous les domaines et les différents parcours de scolarisation
- Connaître la didactique des domaines enseignés
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant

**Contexte d'exercice :**

Les bureaux de la circonscription de Bollène sont situés au premier étage d'un bâtiment de Communauté de commune Rhône Lez Provence à Bollène. L'équipe de circonscription est composée d'un poste de secrétariat, de 3 CPC, d'un ½ poste d'ERUN, de 4 coordonnateurs de PIAL, d'un coordonnateur REP à 100% sur les deux réseaux, d'un assistant de prévention de circonscription.

La circonscription est composée de 32 écoles regroupant 484 enseignants et enseignantes, ainsi que 2 écoles privées sous contrat. 8 écoles sont en éducation prioritaire. Elle rassemble 16 communes, dont Bollène et Valréas ainsi que 11 communes en zone rurale. Elle accueille 5 ULIS, 1 UEMA et 2 dispositifs d'accueil d'élèves de moins de 3 ans. L'IPS moyen est 95.3. Elle accueille 4400 élèves au sein des écoles publiques et 430 au sein des établissements privés sous contrat. Elle comporte 4 collèges et 2 lycées publiques, ainsi qu'un collège et un lycée privé.

Les villes de Valréas et Bollène sont classées quartiers prioritaires de la politique de la ville. La circonscription comporte deux réseaux REP, le réseau du collège Vallis Aeria à Valréas et le réseau Eluard à Bollène.

La circonscription de Bollène fait partie du Réseau académique Haut Vaucluse.

**Modalités de candidature :**

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l' IEN de la circonscription actuelle, pour avis

- à : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr) et [ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr)